Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260521-D2026_038-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un du mois de mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 13 mai 2026
La séance a été publique le jeudi 21 mai 2026

Etaient présents : Monsieur GUIDAL, Madame IZAGUIRRE, Monsieur CAZEAUX, Madame SAINTAGNE, Monsieur RIBETTE, Madame RIBETTE, Madame BELLEGO, Monsieur BORGNIC, Monsieur MAINGUY, Madame BLAIZOT, Madame GUILLEVIC, Monsieur ROBERT, Madame HEBERLE, Monsieur BENGON, Madame CHAUDRE, Madame LE QUER, Monsieur FISCHER, Monsieur GEOURJON, Madame RIPOLL-GHYS, Monsieur BALDOS, Madame KAMENSKY, Madame COQUILLON.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur DREANO (procuration à Madame IZAGUIRRE), Monsieur VARIOT (procuration à Monsieur PATUREL), Monsieur JEHANNO (procuration à Monsieur GEOURJON).
Absent : Madame DREAN.

Secrétaires de séance : Madame LE QUER, Monsieur FISCHER.

Conseillers en exercice : 27

D2026-038 APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2026

Exposé :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,
Vu le projet de procès-verbal du Conseil municipal du 09 avril 2026 adressé le 15 mai 2026 aux conseillers municipaux.

Il convient, à ce titre, que les membres du Conseil le valident ou demandent à le modifier.
Après que le Conseil municipal, dûment convoqué, en eut délibéré, le procès-verbal du Conseil Municipal du 09 avril 2026 est approuvé à 26 voix pour.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures
- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le 22 mai 2026

Madame LE QUER	Monsieur PATUREL	Monsieur FISCHER
La Secrétaire	Le Maire	Le Secrétaire